



Une personne à utilisé de l'argent de personne proche sans leur d

Par **gwendo**, le **15/01/2010** à **15:33**

Bonjour,rnrnil y a quelques mois une personne proche à utilisé à usage de faux les données bancaire de personne proche elle a été entendu par les gendarmesrnelle va être jugé;rnde plus elle vient également d'être convoqué par la police pour usage de CB d'un prochernElle faisait ca car elle est pris dans un engrenage d'endettement et était perdu ne s'avait plus comment s'en sortir et ne pas en parler autour d'elle.rnQue risque t-elle ?rnrnMerci d'avance de votre réponse

Par **chris_idv**, le **16/01/2010** à **00:30**

Bonjour,rnrnA priori :rnrno escroquerie (articles 313-1 à 9 du code pénal) rno abus de confiance (article 314-1 du code pénal)rnrntarif : 5 ans de prison ferme et 375.000 € d'amende maximum avec bien entendu restitution des toutes les sommes dues aux victimes.rnrnSalutations,